



Sommaire

Rencontre finale de réflexion avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC) 2

Le deuxième Forum des entrepreneurs des Premières Nations attire tout autant! 3

Michel Sioui artisanat indien : une entreprise qui sait relever les défis! 4

Les activités de l'IDDPNQL 5

Gagnants du Prix des Premières Nations 2008 5

La Coopérative de solidarité forestière des Premières Nations (CSFPN) boucle sa première année..... 6

Secrétariat
aux affaires
autochtones

Québec 

Assemblée générale 2007-2008

De l'Hôtel-Musée Premières Nations à Wendake



Le 24 septembre 2008, l'assemblée générale annuelle de la CDEPNQL s'est déroulée, pour la première fois depuis sa création, dans une communauté des Premières Nations du Québec, soit à l'Hôtel-Musée Premières Nations de Wendake. Cette initiative de la CDEPNQL se répétera d'ailleurs dans les deux prochaines années, alors que les agents de développement économique communautaire (ADEC) des Premières Nations du Québec et du Labrador seront conviés tour à tour à Mashteuiatsh (2009) et Gespeg (2010). L'objectif de cette démarche est de créer un impact économique dans une communauté plutôt que dans la société civile québécoise.

Pour l'occasion, 19 ADEC membres auront participé à l'assemblée. En y ajoutant les quatorze observateurs, il y avait donc un achalandage important pour cette 7^e assemblée générale de la CDEPNQL.



Le comité exécutif : Madeleine Paul, Sidney Orr et Marie-Lise Bastien.

En plus de toucher aux aspects traditionnels de l'assemblée générale, tels que la présentation des états financiers et des orientations générales, la CDEPNQL a également poursuivi sa démarche de réduction des coûts de son rapport annuel en répétant la production en format électronique seulement. Une présentation graphique a également été ajoutée pour faciliter la compréhension des états financiers énoncés par le vérificateur financier. Comme l'ordre du jour de l'assemblée ne

comportait pas d'éléments extraordinaires, le déroulement a suivi un rythme rapide et les participants ont pu échanger sur divers sujets actuels de leur communauté et apporter leur point de vue général sur la CDEPNQL.

Concernant, la formation du comité exécutif a de nouveau subi des modifications. M. Sidney Orr est maintenant le nouveau président, M^{me} Marie-Lise Bastien a été nommée vice-présidente et M^{me} Madeleine Paul continuera en tant que secrétaire-trésorière. La formation du conseil d'administration de la CDEPNQL est illustrée ci-dessous; notez l'arrivée de Paul Gosselin (Nation abénaquise), Marie-Lise Bastien (Nation micmac) et Maxime Vollant (Nation innue).

Nation	Représentant	Durée du mandat
Abénaquise	Paul Gosselin	2008-2010
Algonquine	Madeleine Paul	2007-2009
Atikamekw	Raoul Flamand	2007-2009
Crie	Sydney Orr	2007-2009
Huronne-wendat	Benoît Sioui	2006-2008
Innu	Maxime Vollant	2008-2010
Inuit	Siège vacant	2006-2008
Malécite	Siège vacant	2006-2008
Micmac	Marie-Lise Bastien	2007-2009
Mohawk	Mary Simon	2007-2009
Naskapie	Siège Vacant	2006-2008

Rencontre finale de réflexion avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC)

La CDEPNQL a profité de l'organisation de l'assemblée annuelle pour convier ses membres une journée à l'avance afin de discuter des résultats obtenus par le comité de travail créé en mars dernier pour suivre les progrès et apporter son point de vue dans l'élaboration du nouveau cadre de développement économique des autochtones du Gouvernement fédéral. L'objectif principal étant bien sûr que ce cadre reflète la réalité des Premières Nations.

Rappelons que ce processus de réflexion avec le MAINC a débuté en octobre 2007 alors que la CDEPNQL a profité d'une rencontre avec John McKennirey, le sous-ministre adjoint du Développement économique pour les Autochtones, pour soulever l'idée d'un processus d'échange avec les ADEC lors d'une éventuelle révision de la programmation du MAINC. L'idée se transforma finalement en réalité

et suite au dépôt du budget fédéral, qui comportait une enveloppe de 70 M\$ sur 2 ans pour l'élaboration du cadre de développement économique, une première rencontre de réflexion avec le MAINC eut lieu en mars 2008. Cette rencontre résulta en la création d'un comité de travail, dont l'objectif fut mentionné ci-haut, qui s'est réuni à deux occasions, soit en mai et juin 2008.

Le processus culmina donc à la rencontre du 23 septembre dernier où les onze (11) pistes d'action du comité de travail furent légèrement améliorées et entérinées par tous les ADEC présents. Celles-ci sont d'ailleurs disponibles dans la section Membres du site Internet de la CDEPNQL : www.cdepnql.org.

La CDEPNQL continuera d'être active sur ce dossier dans les prochains mois. Nous



nous assurerons d'abord qu'un rapport final de ces recommandations sera remis au MAINC et aux ADEC. Ensuite, un suivi serré sera effectué afin que des séances d'information soient offertes aux ADEC dès que le cadre de développement économique sera rendu disponible.



Le deuxième Forum des entrepreneurs des Premières Nations attire tout autant!

À Val-d'Or, le deuxième Forum des entrepreneurs des Premières Nations a été un franc succès en réunissant 90 participants d'un peu partout dans la région et a permis de cumuler les derniers ingrédients nécessaires à la mise en place d'un Réseau d'affaires et de partenariats des entrepreneurs des Premières Nations du Québec (RAPEPNQ).

Structurée de la même façon que le Forum de Québec, organisé en juin dernier, cette deuxième édition était initialement prévue pour faciliter le déplacement des entrepreneurs algonquins et cris et leur participation aux discussions entourant la création de ce Réseau d'affaires. Ils auront donc bien répondu à l'appel et leur présence accrue démontre l'intérêt certain des entrepreneurs face à cette initiative. Rappelons que l'objectif principal de ces deux forums est de faire du RAPEPNQ un outil viable et pertinent pour les entrepreneurs des Premières Nations.

Tout comme la rencontre de Québec, le Forum de Val-d'Or regroupa des entrepreneurs, des représentants du développement économique des Premières Nations, des dirigeants de diverses organisations de services aux entrepreneurs et des intervenants gouvernementaux, mais aussi des jeunes étudiants des Premières Nations en entrepreneuriat de niveau secondaire (Lac Simon) et universitaire (UQAT) qui ont bien apprécié ce contact concret avec l'entrepreneuriat. Une belle façon de bâtir une relève!

Pour ce qui est du déroulement, la formule fut légèrement modifiée, entre autres en remplaçant le banquet par un cocktail causerie et en accordant une plus grande place aux conférenciers entrepreneurs, tout en continuant de diversifier les discours officiels, les conférences et les ateliers de discussion.

Sidney Orr et Pierre Bastien, respectivement vice-président et Directeur général de la CDEPNQL, ont donc ouvert les discussions. Par la suite, chaque conférencier, tous concernés par le partenariat, ont amené un élément d'intérêt à l'audience. Rachelle Bretz, de Eeyou Economic Group, ainsi que Guy Trépanier, de la Société de développement du Témiscamingue, ont bien informé les entrepreneurs sur les services qu'ils peuvent leur offrir. Balgovind Pande, représentant de Lynx Mobility, a démontré qu'une collaboration réussie entre les Premières Nations et les allochtones est possible. Enfin, les entrepreneurs qui ont bien voulu faire une présentation de leur cheminement, soit Wayne Odjick (Anishinabe Printing), Mike Beaupré (Beaupré Martial Arts / Latchford Paintball) et Albert Diamond (Air Creebec), ont su motiver et inspirer les participants à se lancer en affaires tout en partageant leur expérience afin de surmonter les obstacles.

Par la suite, les participants ont été réunis en groupe à deux occasions dans la journée afin de s'exprimer sur les services et les activités énumérés lors des conférences qui les intéressaient en tant qu'entrepreneurs. Ils profitaient aussi de ces moments pour évoquer leur vision et attentes face au RAPEPNQ. Enfin, nous



voulons remercier les partenaires financiers et les commanditaires qui ont soutenu l'organisation de cet événement : le ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC), Entreprise Autochtone Canada (EAC), le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) et le Secrétariat aux affaires autochtones (SAA), la commission de la construction du Québec, Hydro-Québec, Rexforêt, RBC Banque Royale, le Régime des Bénéfices Autochtone (RBA), Investissement Premières Nations du Québec et Gaston St-Pierre et associés.

Le Forum des entrepreneurs se termina par un cocktail causerie qui permit aux entrepreneurs de partager sur leurs expériences et d'échanger sur leur journée. Le tout s'est terminé avec la remise des prix de présence. Merci à nos commanditaires Grassy Lake Outfitters et Raquettes GV qui ont permis de remercier nos participants!



Michel Sioui artisanat indien : une entreprise qui sait relever les défis!

sioui.michel002@sympatico.ca

Même si Michel Sioui est le tailleur de sa boutique d'artisanat depuis 1981, il faut reculer un peu plus loin dans le temps pour découvrir d'où lui vient cette passion pour ce métier. Son père Albert-Michel, lui-même tailleur, se lança en affaires en 1937 en créant un atelier d'artisanat à même la maison familiale, qu'il nomma Kabir Kouba : « Chaque membre de la famille mettait la main à la pâte pour le succès de l'entreprise, j'ai donc commencé à me former ainsi... » nous confie Michel. Lorsque vint le temps de trouver la relève pour gérer son entreprise, Albert-Michel se tourna vers son fils aîné Marcel. Michel continua alors de se perfectionner en travaillant pour Kabir Kouba pendant près de 25 ans.

Sûrement inspiré et motivé par son père entrepreneur, Michel eut lui aussi le désir de démarrer sa propre entreprise : « L'objectif était de créer une gamme de produits complémentaires à Kabir Kouba tout en privilégiant la production à plus petite échelle. De plus, je voulais principalement travailler le cuir tandis que l'entreprise familiale utilisait surtout la fourrure. » La boutique Michel Sioui artisanat indien vut donc le jour en 1978 et Michel continua de s'inspirer de son passé familial en écidant que la conception de ses produits se ferait directement de son domicile. Dès le début, l'entreprise se démarqua rapidement grâce à la qualité et l'authenticité de ses produits dont, entre autres, des mocassins, des poupées et des sacs à main. Trois opérations sont effectuées directement à l'atelier, soit le taillage, la couture et la finition des produits. Le plissage et le perlage sont accomplis par des employés de l'extérieur: « Trouver des artisans pour réaliser la technique traditionnelle du

plissage demeure tout un défi car le savoir se transmet de moins en moins entre les générations. » mentionne Michel.

Même sans affiche pour identifier la boutique et peu de marketing, les ventes de Michel Sioui artisanat indien ont toujours été en constante progression. L'entreprise jouit d'une excellente réputation auprès de sa clientèle, composée notamment des musées, des aéroports, des boutiques et des centres touristiques, qui « achète souvent sans voir le produit ». Cependant, tout n'a pas toujours été rose. En 1992, une épreuve importante attendait Michel Sioui. Artisan dans l'âme bien davantage que gestionnaire, il s'était peu attardé à la façon de calculer le prix coûtant de ces produits artisanaux. C'est ainsi qu'il constata que, depuis un bon moment, il perdait de l'argent à chaque article vendu. La survie de son entreprise étant en jeu, Michel réagit rapidement pour réparer cette erreur en demandant le soutien de l'agent de développement économique au Conseil de la Nation huronne-wendat, Réjean-Gros-Louis. « Nous avons restructuré l'administration (commandes, comptes à recevoir, etc.) et l'informatique (comptabilité, logiciel pour le mesurage du cuir, etc.) pour que la gestion de l'entreprise soit simplifiée. Le centre de développement de formation et de la main-d'œuvre (CDFM) de Wendake s'est également impliqué dans ce projet en offrant les formations nécessaires à M. Sioui et ses employés » nous indique Réjean. Un an après cette mésaventure, Michel Sioui artisanat indien repart du bon pied et le redémarrage coïncide avec l'arrivée de Nicole dans la vie de Michel. En plus de bien se compléter dans la vie, ils réalisent rapidement que les aptitudes en gestion



Michel Sioui et Réjean-Gros-Louis (ADEC)

de Nicole facilitent l'implantation de la nouvelle structure administrative et assurent un équilibre certain entre la création et la gestion.

Actuellement, Michel Sioui artisanat indien emploie huit personnes et se prépare à un automne bien chargé pour la production de mocassins. Les affaires ont repris de plus belle et si bien que, depuis 1999, l'entreprise utilise les services de deux représentants qui font la promotion de leurs produits à l'échelle nationale. Des projets d'envergure se dessinent d'ailleurs à l'horizon alors que plusieurs commandes ont été faites concernant les Jeux Olympiques de 2010 à Vancouver!

En analysant la situation qu'il a vécue en 1992, Michel recommande bien sûr d'emblée aux artisans de ne pas négliger la gestion de leur entreprise, mais il précise que la restructuration administrative ne fut pas l'unique raison de leur survie. L'entraide y est aussi pour beaucoup : « Mes employés, lors de cette période d'incertitude, ne nous ont jamais laissés tomber, et ont même travaillé sans salaire pendant un certain temps. Je leur en serai toujours reconnaissant. » nous confie Michel. En plus de ce soutien à l'interne, Michel souligne également l'entraide au sein de la communauté de Wendake. Il nous mentionne, entre autres, la servabilité des chasseurs qui lui ramènent du poil d'orignal (un item important du travail de finition) ou la solidarité entre les artisans de la communauté. « Il est très fréquent de recommander un confrère artisan à un client qui désire un article que nous ne produisons pas. Entre nous, la coopération l'emporte sur la concurrence à tout prix! » affirme Michel.



Les activités de l'IDDPNQL

Document de travail : L'occupation du territoire forestier québécois et la constitution des sociétés d'aménagement des forêts

Pour faire suite au *Livre vert* du gouvernement du Québec et aux commentaires et mémoires déposés par diverses organisations de la société civile et des Premières Nations, le gouvernement du Québec a produit un nouveau document de travail intitulé : « L'occupation du territoire forestier québécois et la constitution des sociétés d'aménagement des forêts ».

Voici les éléments importants à considérer dans ce nouveau document :

- Plus de responsabilités aux régions
- La constitution des sociétés d'aménagement des forêts (avec l'implication possible des Premières Nations)
- Le zonage (aires protégées, aménagement intensif et aménagement écosystémique)
- Le droit de premier preneur et enchères (l'abolition des CAAF)
- Le fonds d'investissements sylvicoles
- Le bureau de mise en marché des bois

Des commissions parlementaires sont présentement en cours et se termineront à la fin du mois d'octobre prochain. L'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) présentera sa position le 22 octobre 2008. Plusieurs Premières Nations déposeront leurs positions en commission parlementaire ou directement au ministre. Le nouveau régime forestier sera effectif à partir d'avril 2013.

Plan Nord

Le gouvernement du Québec prévoit développer le Nord au cours des prochaines années. Selon ce gouvernement, le développement économique futur de la province passe par le Nord. Lors de l'Assemblée des chefs tenue en juin 2008, le premier ministre Jean Charest et le ministre des Affaires autochtones, Benoît Pelletier, sont venus informer les chefs de ce plan et recueillir certains commentaires.

Le Nord est un secteur presque vierge de tout développement économique et de grandes possibilités sont à prévoir pour bien des communautés des Premières Nations. Les secteurs économiques les plus touchés par ce plan seront les secteurs miniers, touristiques et énergétiques. De plus, un réseau de chemin de grande envergure sera construit. La Côte-Nord et les régions les plus au nord de l'Abitibi-Témiscamingue vont bénéficier grandement de ce plan.

Selon plusieurs groupes écologiques, il est important de protéger immédiatement 50 % de la superficie du Nord avant de commencer tout développement économique. De cette façon, il sera plus facile d'identifier des secteurs à protéger, comparativement au moment où il y aura des droits économiques consentis sur l'ensemble du territoire.



La Capsule
Nikan

Entre 2001 et 2026 au Canada, combien de jeunes des Premières Nations seront en âge d'entrer sur le marché du travail?

- a) 200 000
- b) 400 000
- c) 600 000
- d) 800 000

*Réponse à la page 6

Gagnants du Prix des Premières Nations 2008

C'est devant près de 800 personnes qu'a eu lieu le dévoilement des grands gagnants du Concours québécois en entrepreneuriat le 19 juin dernier. Les lauréats et les lauréates se sont répartis 58 prix totalisant près de 300 000 \$ en bourse. Les deux Prix des Premières Nations remis équivalaient à deux montants de 5 000 \$.



Pierre Bastien (CDEPNQL), Kathy Robertson et Claude Robertson.



Lorraine Brouillette (AINC), Carol Metallic et Pierre Bastien (CDEPNQL).

Un des récipiendaires fut Auberge Maison Robertson (www.aubergemaisonrobertson.ca), un gîte touristique situé à Mashteuiatsh et géré par Claude et Kathy Robertson. First Nations Memorials (www.firstnationmemorial.com), propriété de Carol Metallic, une entreprise en ligne qui préserve le patrimoine des Peuples des Premières Nations, fut l'autre lauréat du Prix des Premières Nations. Félicitations aux deux gagnants !

Souignons enfin que le Prix des Premières Nations est l'initiative de la Commission de développement économique des Premières Nations (CDEPNQL) dont l'existence est rendue possible grâce à la participation financière du Secrétariat aux affaires autochtones (SAA) et du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC).





La réponse est c) 600 000. Cette statistique n'en est qu'une parmi tant d'autres illustrant les défis qui attendent les Premières Nations dans les prochaines années dans le domaine du développement économique. Le rapport du comité sénatorial permanent sur les Peuples autochtones, *Partager la prospérité du Canada – un coup de main, pas la charité*, exposait d'ailleurs plusieurs obstacles persistants au développement économique des Premières Nations :

- L'incapacité d'accéder au capital;
- Les obstacles législatifs et réglementaires;
- L'accès limité aux terres et aux ressources;
- Les déficits du capital humain;
- Le manque de capacité de gouvernance;
- L'approche fédérale au développement économique fragmentée;
- Le financement fédéral limité.

Ces faits ont incité le gouvernement fédéral à renouveler sa stratégie nationale pour le développement économique des Autochtones qui datait de 1989. En effet, d'ici la fin de 2008, un nouveau cadre fédéral de développement économique des Autochtones sera instauré.



Commission de développement
économique des Premières Nations
du Québec et du Labrador
250, Place Michel-Laveau, bureau 101
Wendake (Québec) G0A 4V0

Téléphone : 418 843-1488
Télécopieur : 418 843-6672

Courriel : information@cdepnql.org
Internet : www.cdepnql.org

Mise en page : Siamois graphisme

*AVIS SUR LA PROTECTION ET LA
CONFIDENTIALITÉ DE L'INFORMATION*
L'information contenue dans ce
bulletin est protégée en vertu des lois
et règlements applicables. Il est donc
interdit de le diffuser ou de le copier
en tout ou en partie sans l'autorisation
écrite de la CDEPNQL.

Dépôt légal – Bibliothèque nationale
du Québec, 2004

Dépôt légal – Bibliothèque nationale
du Canada, 2004

La Coopérative de solidarité forestière des Premières Nations (CSFPN) boucle sa première année

La CSFPN, qui a entrepris la première année de son existence le printemps dernier suite à une entente avec Foresterie D.L.M. pour un projet à la Chute-des-passes, terminera ses opérations de l'année 2008 dans les prochaines semaines. La CSFPN a confirmé qu'elle souhaite continuer ses activités l'an prochain.

D'un autre côté, le coordonnateur de projets forestiers de la CDEPNQL, Rémy Vincent, continuera ses visites dans les communautés des Premières Nations lors des prochains mois afin de compléter l'étude de partenariats qui servira d'outil de référence et de banque de données pour la CSFPN. Il se déplacera dans les communautés innues d'Unamen Shipu et Pakua Shipi.



Affaires indiennes et
du Nord Canada Indian and Northern
Affairs Canada

Canada

Complexe Jacques-Cartier
320, Saint-Joseph Est, Bureau 400
Québec (Québec) G1K 9J2
Téléphone : 1 800 567-9604
Télécopieur : 1 866 817-3977
Courriel : infopubs@ainc-inac.gc.ca

Secrétariat
aux affaires
autochtones

Québec

Secrétariat aux affaires autochtones
905, avenue Honoré-Mercier, 1^{er} étage
Québec (Québec) G1R 5M6
Téléphone : 418 643-3166
Télécopieur : 418 646-4918

